



Une approche équitable, transparente et simplifiée pour l'attribution des places en services de garde éducatifs à l'enfance

Le **Portail d'inscription aux services de garde** remplace désormais **La Place 0-5**, marquant une étape importante vers une attribution des places plus équitable et transparente en services de garde éducatifs à l'enfance.

Le nouveau portail d'inscription est simple à utiliser et sécuritaire. Il introduit les mêmes règles pour tous dans le but de mieux répondre aux besoins réels des familles :

- Les enfants doivent être inscrits après leur naissance ou leur arrivée dans la famille dans le cas d'une adoption.
- C'est la date d'entrée souhaitée en service de garde qui est maintenant prise en compte dans l'attribution des places plutôt que la date d'inscription sur la plateforme.

À noter que pour accéder au nouveau portail d'inscription, vous devrez vous identifier au moyen de votre compte au **Service d'authentification gouvernementale**.

Vous n'avez pas encore de compte? Créez-en un dès maintenant :
Quebec.ca/authentification-gouvernementale

Pour découvrir le portail et y accéder, consultez nos pages informationnelles :

Quebec.ca/PortailServicesDeGarde

